



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2020**

- Présents** : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, THIERY Patrick, WILLAUME Franck et WODLING Nadine
- Excusé** : SCHARPF Raymond
- Absente** : GERWIG Christelle

DECISIONS

■ Achat de la parcelle E 302 à Monsieur Leblanc

Cette parcelle préalablement achetée en 2018, le conseil doit prendre une délibération pour finaliser la procédure d'acquisition en précisant qu'elle est déjà utilisée comme moyen d'accès au dépôt de bois pour les feux de la Saint Jean.

■ Programme d'actions 2020 ONF

Le conseil accepte la proposition de l'ONF pour un montant de 2 130,00 € HT. Ces travaux permettront d'entretenir les cloisonnements dans certaines parcelles du bois de la Rappe.

■ Nettoyage de la salle des Chapelines

Des difficultés de nettoyage du sol ont conduit à envisager un nettoyage par un professionnel. Entre temps, ces difficultés ont tendance à disparaître, il a donc été décidé de reporter cette dépense estimée à 300,25 € HT.

INFORMATIONS

- Des guides de tri et des gros sacs pour le transport des emballages sont à la disposition des usagers en mairie.
- Pour rappel, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Manonville le 18 février 2020
Le Maire,
Patrick THIERY